L'Orient- Le jour 30-3-2020

Dette : Barclays liste les obstacles à un redressement serein du Liban

Rapport

La banque d'investissement britannique a publié un rapport sur la situation du Liban deux jours avant la présentation organisée par l'exécutif à l'adresse des créanciers du pays.

P.H.B. |

Vendredi, le gouvernement libanais s'adressait pour la première fois publiquement à ses créanciers pour présenter les grandes lignes de son plan afin de restructurer son imposante dette publique (178 % du PIB à fin 2019, selon le ministère des Finances), réformer un modèle économique « brisé » et relancer une activité économique dans le coma (le PIB s'est contracté de 6,9 % en 2019 et devrait chuter de 12 % en 2020).
La volonté de bien faire affichée par le gouvernement ne devrait cependant pas suffire à rassurer la banque d'investissement Barclays, l'une des cinq plus importantes du Royaume-Uni (où certaines banques libanaises sont ou ont été cotées en Bourse). Deux jours avant la présentation de vendredi, les analystes de la banque ont en effet partagé les raisons de leur pessimisme dans un rapport adressé aux investisseurs et listant les obstacles au déclenchement d'un processus serein de redressement du pays.

« La confluence entre le défaut unilatéral («hard default» en anglais, la répudiation de tout ou partie de la dette sans concertation préalable avec les créanciers, NDLR), l'inertie au niveau décisionnel, les divisions politiques, notamment l'opposition des partis chiites (le mouvement Amal et le Hezbollah, NDLR) à un programme d'aide du Fonds monétaire international et enfin l'épidémie de coronavirus compliquent les perspectives de façon considérable cette année », juge ainsi Barclays dès l'introduction de son rapport. La banque estime de plus que le gouvernement libanais demeure fragile, anticipe des négociations « difficiles et longues » avec les créanciers et considère que les perspectives restent « hautement incertaines ».
Le dollar à 3 200 livres en 2020
Dans ses projections, la banque d'investissement britannique estime que le PIB réel du pays s'est contracté de 3,4 % en 2019 et devrait s'effondrer cette année dans des proportions encore plus grandes que celles anticipées vendredi par l'exécutif, soit -15 %.
Les autres indicateurs macroéconomiques ne sont pas plus encourageants. Selon Barclays, l'inflation devrait atteindre +18,8 % en 2020 après une hausse de 6,9 % en 2018 (le gouvernement a tablé sur plus de 27 % en 2020). La banque anticipe un ratio déficit budgétaire/PIB de 13,6 % cette année, contre 11,8 % en 2019, loin des objectifs irréalistes fixés dans les lois de finances pour les exercices respectifs (7,59 % en 2019 et 0,63 % en 2020). Barclays considère enfin que la Banque du Liban devrait continuer de stabiliser le taux officiel de la livre par rapport au dollar en 2020 à 1 507,5 livres, soit la parité fixée depuis 1997, mais que le taux pratiqué par les changeurs pourra grimper jusqu'à 3 200 livres d'ici à la fin de l'année.
Parmi les interrogations les plus préoccupantes mises en avant par Barclays figurent notamment celles concernant la recapitalisation des banques du pays et de la BDL, très exposées à la dette publique. La banque considère sur ce point que la perspective d'un « bail-in », une alternative envisagée par le ministre des Finances qui consiste à proposer aux grands déposants de convertir une partie de leurs dépôts en prises de participation (actions) dans les banques où ils avaient initialement placé ces dépôts, « pourrait gagner du terrain cette année ». Elle nuance néanmoins en indiquant que cette solution restera difficile à mettre en œuvre en raison de son « impopularité » et qu'il est nécessaire d'amender la Constitution au préalable.
Barclays souligne en outre que le déblocage éventuel d'une aide du FMI (vers qui le gouvernement s'est déjà tourné sans avoir pour le moment officiellement sollicité d'assistance) est encore loin d'être assuré, compte tenu des résistances exprimées par les dirigeants du mouvement Amal et du Hezbollah ces dernières semaines, qui ne veulent pas entendre parler de mesures d'austérité. Le rapport souligne enfin les difficultés du gouvernement à s'entendre sur un projet de loi légalisant les restrictions bancaires mises en place par le secteur ces derniers mois (le texte n'a presque pas été discuté lors des réunions du Conseil des ministres qui se sont tenues la semaine dernière).
Le Liban est plongé depuis des mois dans une crise économique et financière, fruit de décennies de gestion hasardeuse, de tensions politiques et de chocs régionaux qui ont fragilisé tous les fondements de son modèle économique. En août dernier, les banques ont tenté de se protéger en restreignant de façon informelle et illégale la majorité des transactions pour tenter de limiter les sorties de devises, ce qui a contribué à miner un peu plus la confiance des déposants et à gonfler le taux de change livre/dollar sur le marché secondaire (il gravitait autour de 2 700 livres la semaine dernière).
Formé près de trois mois après la démission du précédent exécutif dans le sillage des manifestations contre la classe politique qui ont démarré le 17 octobre dernier, le gouvernement de Hassane Diab a finalement annoncé en mars que le pays ferait défaut sur sa dette en devises (31,3 milliards de dollars, sans compter près de 2,1 milliards de dollars de prêts bilatéraux et multilatéraux qui ne seront pas affectés) et allait négocier avec ses créanciers. Vendredi, l'exécutif a également fait savoir qu'il planifiait une restructuration de la dette en livres libanaises (près de 57,1 milliards de dollars). Le gouvernement a enfin répété qu'il préparait un plan de relance économique détaillé combiné à la mise en place d'une série de réformes et d'amendements au cadre réglementaire actuel.

Mardi dernier, la banque d’investissement américaine Morgan Stanley avait déjà affirmé de son côté que les négociations à venir seraient complexes, insistant notamment sur le risque de « hold-out », soit le fait qu’une partie des détenteurs d’eurobonds refusent de participer à tout accord de restructuration conclu avec la majorité des créanciers, et ce pour obtenir en aparté un compromis plus avantageux pour leur propre situation.